

ASSURANCE ET CONTRÔLE TECHNIQUE LORS DE LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS

Durée
8 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : M4025
Formateurs : Professionnels du secteur
Effectif max : 16 participants
Langue : FR
Tarif : 475,00 € HTVA
Tarif membre : 395,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Promoteur, chef de projet, conducteur de travaux, service techniques des villes, communes, ou syndicats

OBJECTIF

- Permettre de mieux comprendre les tenants et aboutissants du controle technique et de mieux comprendre les polices d'assurances decennales/biennales, TRC et RC et cela, selon la ligne du temps d'un projet de construction.
- Apprehender ses besoins en assurance.

CONTENU DE LA FORMATION

- Cadre légal relatif aux responsabilités accompagnant l'acte de construire.

Contrôle technique :
- Connaissance du contenu et des différents choix concernant les missions de contrôle technique,
- Processus de décision quant au contrôle,
- Avantages et plus-values du contrôle,
- Coà»t du contrôle,
- Ampleur du contrôle,
- Déroulement de la mission et délivrables.

Assurance décennale / biennale :
- Différentes configurations de la Garantie Décennale,
- Couverture,
- Exclusions,
- Choix d'un assureur,
- Gestion des sinistres.

Police d'assurance Responsabilité Civile (RC) :
o Différentes configurations de la RC,
o Couverture,
o Exclusions,
o Choix d'un assureur,
o Gestion des sinistres.

Police d'assurance Tous Risques Chantier (TRC) :
Différentes configurations de la TRC,
- Couverture,
- Exclusions,
- Choix d'un assureur,
- Gestion des sinistres.

Comprendre et analyser la RC des intervenants.

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

Aucun

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance de théorie et de cas pratiques.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un certificat de participation sera remis aux stagiaires.